

Bonjour

en tant qu'ancienne habitante de la commune de Treffieux, je tiens à vous écrire pour vous demander de ne pas donner votre accord pour la création d'un parc éolien et d'une ligne de transit d'électricité sur la commune de Jans en raison :

- du nombre déjà important de parcs dans le secteur (Nozay, abbaretz, Saint vincent des landes, Derval...)
- de la proximité des habitations excitantes. Les lignes de transit passeraient à quelques mètres seulement de lieux d'habitation sur le lieu-dit Quillevrant.
- des risques non maîtrisés de l'immersion de lignes électriques dans des zones humides.

Les parcs avoisinants sont déjà suspectés d'engendrer des problèmes, en autres avec de l'élevage ; faut-il en gérer d'autres ? Je ne crois pas.

Je vous remercie de votre attention et espère que vous serez vigilant pour défendre les droits des habitants des territoires ruraux.

Cordialement  
Ludivine SARLAT